

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (JR) — Le chiropraticien Roger Charland était le conférencier invité hier soir lors du souper régulier du club Optimiste de Victoriaville au motel Boifran d'Arthabaska.

Pour leur part les membres du Syndicat du vêtement de Victoriaville tenaient leur assemblée mensuelle hier soir au local de la CSD. Il y avait mise en nomination pour les postes de l'exécutif du président Henri-Paul Roux.

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, M. Claude Beauchamp participera au dîner du club de presse Louis Francoeur demain midi. Le nouvel exécutif du club entrera alors en fonction.

C'est vendredi soir prochain qu'aura lieu l'ouverture officielle du Festival des Neiges de la ville de Warwick. A cette occasion, le Conseil recevra les responsables du festival à une réception à l'hôtel de ville.

La Chambre de Commerce d'Arthabaska se réunira dimanche matin au motel Boifran d'Arthabaska. Il sera alors question du conditionnement physique alors que le conférencier sera M. Raymond Dion.

C'est samedi prochain que le juge des sessions de la paix René Crochetière sera assermenté au palais de justice de Trois-Rivières. Le nouveau juge doit siéger pour la première fois le 13 février.

C'est dimanche prochain que débutera l'exposition module organisé par le secteur socio-culturel du Service des loisirs de Victoriaville en collaboration avec le CEGEP et le ministère des Affaires Culturelles. Cette exposition qui se tiendra au CEGEP se tiendra jusqu'au 14 février.

C'est à compter de lundi prochain que se tiendra la clinique annuelle de la Croix-Rouge organisée par le club Optimiste de Victoriaville. Les donneurs de sang doivent se rendre à l'école le Manège de Victoriaville.

Les mini-concerts du mardi reprendront à compter du 6 février à l'auditorium de la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville. La Chambre de Commerce de Victoriaville patronne cette série de quatre concerts d'une durée de 45 minutes.

L'assemblée générale annuelle du Syndicat du vêtement de Victoriaville aura lieu mardi soir prochain au local de la CSD situé sur la rue de l'Ermitage à Victoriaville.

Avec les \$2.7 millions d'investissements dans le domaine de la construction à Arthabaska en plus des \$11 millions de Victoriaville, un record sans précédent a été établi pour les deux villes-sœurs. Près de \$14,000,000 pour un secteur de population de moins de 30,000 habitants. Qui dit mieux?

Les premiers rapports de la rencontre des Old Timers du Québec et des Vétérans de Victoriaville en fin de semaine dernière indiquent que l'Association du hockey Mineur locale pourrait recevoir plus de \$2,500 pour l'achat d'équipement. Si

**Décès: Mme Paul Côté
M. Léon Gagnon
(voir page 35)**

on ajoute le mille dollars de la municipalité de Ste-Victoire et le \$5 mille dollars de la Caisse populaire de Victoriaville on peut être assuré que l'équipement de 1,200 jeunes faisant partie de cet organisme sera on ne peut plus adéquat.

C'est samedi le 7 février prochain qu'aura lieu l'assermentation du nouveau maire d'Arthabaska, M. Pierre Roux. Les Conseillers Justin Roberge, Jean-Paul Croteau et Wilfrid Mailhot le seront également.

Les jeunes de catégorie midget et juvénile pourront enfin se servir du pavillon Jean Béliveau au cours du mois de février car la fameuse baie vitrée qui devait être installée au début de l'année est enfin arrivée.

Des rencontres ont lieu quotidiennement en ce qui regarde la retraite à Arthabaska. Le prédicateur est l'abbé Maurice Gareau, de Montréal.

MMes Armand Doyon et Blanche Juneau, de même que M. Félix Tourigny ont été choisis par le comité d'entraide de l'âge d'or pour organiser les voyages de l'association. Mme Doyon est la plus connue, ayant fait ses preuves dans le passé au sein de divers organismes.

Le club de la Bonne Humeur, qui regroupe les handicapés de la région, s'est réuni en fin de semaine dernière. La soirée s'est tenue à l'école Assomption et était animée par Mlle Céline Bernier. Le vice-président du club, le frère Jean-Guy Gagné avait prononcé le mot de bienvenue. Ceux qui ont assisté ont pu entendre une messe chantée par un père aveugle, soit le père Roland Campbell, C.V., attaché au personnel de l'institut Louis-Braille de Longueuil. Mme Louise Lebord a préparé un goûter qui clôturait en quelque sorte la réunion.

Quoiqu'en pense Marcel Fortier, ce n'est pas parce que l'automobile du journaliste de La Tribune était embourbée dans la neige lundi que les employés de la voirie travaillaient au même endroit mardi.

Le groupe de l'espoir, finaliste au prix humanitaire lors du gala du club de presse Louis-Francoeur, marche en grande. C'est ainsi que le notaire Lemay, de Warwick, s'est rendu les informer sur les clauses légales entourant le testament lorsqu'il y a des enfants naturels. Les filles-mères sont à préparer une excursion dans un chalet, afin de goûter aux joies du plein air avec leurs enfants. L'association fait maintenant partie d'une coop alimentaire, ce qui fait dire à l'un d'elle que c'est avantageux et économique pour celles qui ont de la misère à boucler le budget. Une rencontre est sur le point d'être organisée, pour mieux connaître les implications du bill 26, qui concerne particulièrement l'aide sociale.

**Préparation du congrès de la
Jeune Chambre à Princeville**

PRINCEVILLE, (GAB) — Une assemblée régionale devant avoir lieu en février et le congrès prévu pour mai sont les deux activités qui retiennent actuellement l'attention de la Jeune Chambre de Princeville. Ces deux manifestations à venir auront lieu à Princeville même. Des mesures sont prises pour recevoir les délégués et les participants de l'assemblée qui aura lieu à l'hôtel Manoir: quant au congrès dont les assistés se dérouleront en mai, des comités ont été formés et sont déjà à l'oeuvre pour cet événement.

Démission du président

Le président de la Jeune Chambre de Princeville, M. Raymond Michaud, a donné sa démission comme tel en précisant qu'il désirait rester membre. Il a été convenu, après l'acceptation de cette démission, que les affaires du mou-

Budget provincial de \$550,000 pour le barrage de la rivière Bulstrode

VICTORIAVILLE (JR) — La réalisation du barrage sur la rivière Bulstrode serait chose faite au cours de la prochaine année si on croit la direction générale des eaux du ministère provincial des Richesses Naturelles du Québec. En effet, dans son budget d'opération pour la prochaine année un montant de plus de \$550,000 est prévu à titre de contribution du provincial pour la construction proprement dite du barrage.

On sait que le financement de ce projet d'importance ayant pour but de doter Victoriaville d'une réserve d'eau pour le domaine industriel, commercial et résidentiel devrait être financé par les trois paliers de gouvernement. La ville de Victoriaville voit d'un très bon oeil, la réalisation du barrage permettant d'aménager un lac d'environ 1 mille carré. Le Conseil municipal, le directeur du développement économique

travaillent actuellement auprès des autorités fédérales afin qu'ils participent au coût de la construction du barrage. Déjà plusieurs travaux ont été exécutés dont les questions d'expertises du sol au coût de \$50,000, l'analyse de la base du lac afin de voir à la nécessité ou non du décapage qui coûte au trésor provincial plus de \$50,000 et \$20,000 pour des arpentages légaux. Il reste donc à savoir quelle contribution le gouverne-

ment fédéral voudra bien donner pour que le projet soit mis de l'avant car au ministère des Richesses Naturelles, du ministre M. Gilles Massé le projet est déjà accepté.

La direction générale des eaux a, de plus, l'intention d'effectuer des relevés écologiques dans plus de 10 lacs et un montant de \$50,000 servira pour ce travail au lac Nicolet, St-François, Magog, Brompton et Williams.



Travaux sur la rue Notre-Dame

Quelque chose est défectueux dans le système d'aqueduc de la rue Notre-Dame. Un tuyau a dû éclater vu la quantité d'eau qui s'échappe à la surface. (Photo La Tribune, F. L., Victoriaville)



Les employés de la Voirie municipale ont travaillé toute la journée pour mettre un point final à cet épanchement d'eau au centre-ville. (Photo La Tribune, F. L., Victoriaville)

**NOUVEL ASPECT DE LA DIVERSITÉ DU
DOMAINE INDUSTRIEL À VICTORIAVILLE**

VICTORIAVILLE (JR) — La diversité dans le domaine industriel dans la ville de Victoriaville a depuis longtemps été reconnue mais un nouvel aspect prouvant cet état de fait nous est apparu lundi soir alors que le président de Cinévic Inc., M. Paul Gendron prenait la parole devant les membres du club Richelieu de Victoriaville. Cette compagnie originaire de la ville-Reine des Bois-Francs fait sa marche depuis plus de quinze ans dans le domaine de la cinématographie par l'opération de cinémas et de cinéparcs, la distribution de films et la production dans le même domaine.

Comme l'expliquait, M. Paul Gendron, la compagnie Cinévic a pris forme alors qu'en 1957, il s'associait avec MM. Marcel Labbé et Robert Carrier et qu'il décidait d'étendre ses activités en dehors de Victoriaville soit à Drummondville. Le siège social est toujours à Victoriaville et grâce à la compétence de son personnel de cadre, cette compagnie de chez-nous prit une expansion remarquable au cours de ses quinze années. Le cinéma Laurier et le cinéma Drummond ont été les deux premiers cinémas à faire partie de la compagnie Cinévic. En 1968, l'expansion, la compagnie devient propriétaire du cinéma Capitol de Drummondville.

En 1967, on parlait au Québec de la venue des cinéparcs et M. Gendron et ses associés ont décidé de se lancer dans ce domaine secteur de loisirs au Québec. Ainsi lors de l'adoption de la loi, la compagnie cinévic contruisait le Ciné Rimouski Inc. en 1970, le cinéparc Drummond au cours

de la même année et le cinéparc Laurier de Victoriaville en 1971. En 1972, il réalisait son projet le plus ambitieux soit le ciné-parc Beauport, au coût de \$800,000 et d'une capacité de 1,300 voitures. Il faut dire que ce ciné-parc est jumelé en ce sens qu'il y a deux écrans donc deux programmes. De plus, au cours de cette même année, la compagnie Cinévic désira se lancer dans la distribution de films au Québec et également dans la production de films québécois. C'est pourquoi, les actionnaires décidèrent de s'associer M. Gilles Desrosiers.

La compagnie Cinévic Inc. a progressé de façon fantastique depuis sa fondation et en 1971, ses immobilisations sont de l'ordre de plus de \$2,240,000. Le président Paul Gendron souligne que la compagnie Cinévic Inc. est à 100 p.c. canadienne-française, comptant 7 unités d'exploitations au Québec soit 3 salles de cinéma conventionnelles et plus de 4 ciné-parcs dont un jumelé. Cette compagnie de chez-nous est active dans Ciné-Agence du Québec Inc. qui regroupe plus de 38 salles indépendantes et 12 ciné-parcs. De plus, le groupe sous la raison sociale de Cimavic s'apprête à participer financièrement à la production de films. Déjà, de souligner M. Paul Bergeron deux compagnies de production l'ont approché et les premiers projets devraient être mis en oeuvre au cours de l'été.

Soulignant que le développement de la compagnie Cinévic avait été rendu possible grâce à l'appui de la clientèle dans quatre centres de la province, M. Paul Gendron a souligné que chez Cinévic, les mots impossible et irréalisable sont bannis et qu'ils sont remplacés par réflexion, décision et action. Si on regarde le chemin parcouru en quinze ans par cette compagnie on ne peut qu'approuver les paroles de M. Paul Gendron.

Un local pour le corps de clairon "Les Elites"
VICTORIAVILLE, (FL) — Le corps de clairon les Elites de Victoriaville s'est enfin trouvé un local! En effet, grâce à la collaboration de la Régionale des Bois-Francs, les Elites avaient, à compter d'hier, un excellent lieu de pratique, soit l'école secondaire des garçons, l'école Massicot, rue Monfette. Il est à noter que depuis septembre dernier les Elites étaient à la recherche d'un local de pratique et que les responsables ont cogné à bien des portes avant d'avoir une réponse. M. Roger Lord, président de l'organisme, nous a mentionné que M. Gérard Fournier a été nommé 2ième vice-président de ce groupe, couronné champion Junior B de la FAMQ en 1972. De plus, M. Lord a déclaré qu'il tentait de convaincre Mlle Jacqueline Poirier, l'extambour-major des Elites, pour diriger la formation musicale. Mlle Poirier était membre des Elites depuis la fondation du corps, en 1967, et jouit d'une excellente réputation comme tambour-major.

Carnets sportifs

VICTORIAVILLE (FL) — C'est samedi de cette semaine que les motoneigistes membres du club Alleganish pourront participer à une grande randonnée familiale qui les conduira de Victoriaville à Tingwick, puis à Kingsley-Falls, et enfin, à Arthabaska pour un souper et une soirée dansante. Aimé Raiche est en charge de l'organisation.

Une des rencontres du programme double présenté par la ligue Labatt des Bois-Francs est d'une importance capitale, ce soir, à l'aréna de Warwick. Dans un premier temps, la Caisse Pop sera opposée au Godbout Auto, détenteur de la première position, et un gain de cette équipe leur assurerait le championnat de la saison régulière. Ce sera un instant de vérité pour le Nettoyeur Desharnais et le Auger et Fils, à 22 heures. Le Auger et Fils n'accuse un retard que de deux points et l'enjeu de cette position veut dire que les occupants du second rang n'auront pas à affronter les champions dès la première ronde des séries.

Les équipes de basketball et de handball du CEGEP de Victoriaville se rendront à Drummondville jeudi. Ils tenteront de reprendre le sentier de la victoire après avoir goûté à la défaite lors de leur dernière sortie à Trois-Rivières et Shawinigan.

Ce n'est plus qu'une question de jours avant que l'installation de la baie vitrée ne soit terminée au pavillon Jean Béliveau. On sait que les délais n'ont pas été respectés par le manufacturier, en l'occurrence une compagnie d'Australie. Ce qui a fait dire à Michel Hincse: "Ils ont eu du trouble parce que les vérificateurs de l'endurance, les kangourous, étaient en grève!" Merci à Bert Levasseur pour avoir rapporté ces bons mots!

Il y aura un patinethon à Warwick le 17 mars! Cette activité s'inscrit pour venir en aide au hockey Mineur de cette municipalité. Les patineurs pourront s'exécuter entre 10 heures et 22 heures à l'aréna de Warwick.

Un match mettant aux prises la gent féminine de Tingwick contre celle de Warwick suscite un immense intérêt. Cette partie de hockey précédera la joute, la dernière sur le plan local, du Kolland Boulanger. La rencontre féminine débutera à 19h.30 et une foule record est attendue en raison de l'originalité de la chose.

Le dernier jour du mois de janvier verra trois parties de la ligue Inter-Cités des Bois-Francs au Centre sportif:
18 heures: Bantam — Clarétains vs Arthabaska
19 heures: Midget — Clarétains vs Arthabaska
20 heures: Midget — Princeville vs Victoriaville

Voici le dernier relevé de la colonne des compteurs de la ligue Inter-Cités, fait par le statisticien, Alain Boisvert:

Moustique			
Nom — Club	Buts	Ass.	Total
Michel Bérubé, Arthabaska	24	5	29
Rock Hunter, Princeville	15	9	24
Alain Provencher, Princeville	15	9	24
Mario Beaudoin, Vicking	10	10	20
Sylvain Allard, Arthabaska	8	11	19

Pee-Wee			
Nom	Buts	Ass.	Total
Martin Désilets, Victoriaville	11	10	21
Jacques Beaudoin, Victoriaville	12	7	19
Daniel Plourde, Victoriaville	8	10	18
Sylvain Smith, Victoriaville	5	11	16
François Houle, Victoriaville	5	9	14
Daniel Allard, Victoriaville	4	10	14
Alain Houle, Princeville	12	2	14

Bantam			
Nom	Buts	Ass.	Total
Alain Pard, Victoriaville	18	18	36
Pierre Roux, Victoriaville	12	20	32
André Bellemarre, Victoriaville	22	9	31
Roger Provencher, Princeville	12	14	26
Claude Boucher, Victoriaville	6	11	17
Guy Lemieux, Arthabaska	9	8	17
Alain Lecours, Princeville	5	12	17

Midget			
Nom	Buts	Ass.	Total
Constant Ouellette, Plessisville	16	26	42
Michel Pomerleau, Plessisville	18	10	28
Jacques Nadeau, Victoriaville	7	13	20
René Houle, Arthabaska	11	7	18
Alain Poirier, Victoriaville	6	12	18
Pierre Provencher, Plessisville	8	10	18

Ligue Labatt des Bois-Francs			
Nom	Buts	Ass.	Total
Gilles Hébert, Nett. Desharnais	20	13	33
Roger Charland, Godbout Auto	22	8	30
Claude Cadorette, Nett. Desharnais	18	11	29
Normand Maurice, Nett. Desharnais	9	16	25
Guy Pouliot, Auger et Fils	14	10	24

CLASSEMENTS				
	P.G.	P.P.	P.N.	Total
Godbout Auto	9	3	1	19
Nettoyeur Desharnais	7	5	1	15
Auger et Fils	6	6	1	13
Caisse Pop	2	10	1	5

Ligue de ballon sur glace des Bois-Francs					
Midget Garçons					
	P.G.	P.P.	P.N.	BP	Total
Victoriaville	6	1	2	14	5
St-Paul	5	4	0	11	11
Arthabaska	4	4	1	10	6
St-Norbert	1	7	1	3	11

Juvéniles Filles					
	P.G.	P.P.	P.N.	BP	Total
Satellites	10	2	0	17	6
Aquarelles	8	2	2	17	5
Diplomates	2	6	3	5	9
Choupettes	0	10	1	0	18

VICTO SERVICE ENR.
REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Grille-pain, ouvre-boîte, fer à repasser, etc., pour la plupart des marques. Aussi: ronds de poêle et éléments de foyers de toutes marques.
286-A, Notre-Dame (face rue Olivier)
—Victoriaville— Tél.: 758-8000

Télévision communautaire: une question de temps!

THETFORD MINES (MD) — L'implantation de la télévision communautaire à Thetford Mines n'est plus qu'une question de temps!

Tel est le commentaire formulé, hier, par M. Georges-Edouard Morin, propriétaire de l'entreprise de Câblotélévision Thetford Vidéo Inc., laquelle dessert la région de l'amiante.

"Sûrement que le projet est sérieux. Ce ne sont pas des paroles en l'air. Plusieurs démarches sont déjà en cours en vue de le concrétiser. D'ailleurs, le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) nous obligera à donner ce ser-

vice", a admis M. Georges-Edouard Morin.

Quand la télévision communautaire commencera-t-elle à opérer à Thetford Mines et dans la région? M. Georges-Edouard Morin s'est dit incapable de répondre à cette question avec exactitude dans le moment. "Trop de facteurs entrent en ligne de compte pour que nous puissions avancer une date précise. Je le répète, le projet est sérieux et nous avons déjà commencé à monter notre studio à cette fin, a poursuivi le propriétaire de l'entreprise de Câblotélévision Thetford Vidéo Inc.

M. Georges-Edouard Morin a cependant précisé que la question de rentabilité devait être prise en sérieuse considération.

Chose certaine, la télévision communautaire de Thetford Mines produira des émissions locales. On ignore si elles seront retransmises sur le canal 9 en raison de la télédiffusion future des émissions éducatives.

M. Morin a terminé ses re-

marques en affirmant qu'il était encore trop tôt pour dévoiler le montant de l'investissement prévu pour doter la région de Thetford Mines des services de la télévision communautaire.

président de la Chambre de commerce de Thetford Mines.

Selon M. Gaston Veilleux, les jeunes de la région de l'amiante seront tout particulièrement privilégiés par la tenue de ces épreuves dans la ville de l'amiante. De nouvelles amitiés seront créées et de nouveaux horizons sportifs ouverts.

... Une publicité d'envergure nationale à ne pas dédaigner

THETFORD MINES — Advenant la présentation des Jeux d'été du Québec de 1975, la ville de Thetford Mines bénéficiera d'une publicité d'envergure nationale qui, à elle seule, vaudra plusieurs fois le coût global de ces compétitions.

Voilà en substance ce qu'a affirmé, M. Gaston Veilleux, président de la Chambre de commerce de Thetford Mines. "Nous avons trop souvent constaté, en le regrettant amèrement, que notre ville n'était pas très bien connue du reste du Québec. La tenue des Jeux d'été du Québec de 1975 à Thetford Mines portera dans tous les foyers de la province le nom de notre ville et sa situation géographique. C'est une aubaine publicitaire que nous n'avons pas le droit de laisser passer", a ajouté le

président de la Chambre de commerce de Thetford Mines.

Selon M. Gaston Veilleux, les jeunes de la région de l'amiante seront tout particulièrement privilégiés par la tenue de ces épreuves dans la ville de l'amiante. De nouvelles amitiés seront créées et de nouveaux horizons sportifs ouverts.

Importance

Le président de la Chambre de commerce de Thetford Mines a ensuite précisé que les Jeux d'été du Québec ont acquis une telle importance qu'ils ne représentent plus, aujourd'hui, l'élément de risque du début. "La plupart des municipalités du Québec l'ont compris. Pour nous en convaincre nous n'avons qu'à consulter la longue liste des

municipalités qui ont posé leur candidature et celle plus imposante encore des municipalités qui ne cessent de faire connaître leur intention de se porter candidates", a-t-il poursuivi.

"A Thetford Mines, il nous faut les Jeux d'été du Québec de 1975. Plus de 15,000 de nos concitoyens les veulent et ont appuyé la candidature de la ville de l'amiante. La plupart des municipalités et associations de la périphérie ont fait de même", a dit M. Gaston Veilleux.

Selon lui, il faut continuer à faire des pressions pour que Thetford Mines obtienne ces Jeux. "Embarquez vous aussi, faites-le aujourd'hui pour vous, vos enfants et votre ville", a conclu le président de la Chambre de commerce de Thetford Mines.

Camil Samson préféré?

THETFORD MINES (YC) — "La majorité des délégués crédites du comté de Mégantic semble opter pour Camil Samson, car ils constatent qu'avec Yvon Dupuis, ils auraient un chef en dehors du parlement, ce qui constituerait une situation néfaste pour une réussite en politique."

C'est en ces termes que s'adressait hier le député crédite de la région de Mégantic à l'Assemblée nationale, M. Bernard Dumont, à l'occasion d'un communiqué qu'il faisait parvenir à nos bureaux.

Quant aux deux autres candidats, MM. Fabien Roy et Armand Bois, M. Dumont considère que la quantité de votes qu'ils récolteront lors du con-

grès des 3 et 4 février prochain sera très minime appuyé alors ses dires sur des sondages effectués en province.

Par ailleurs, à la suite d'une réunion du Ralliement créditiste tenue lundi soir, le député Dumont annonce que les derniers préparatifs ont été mis au point afin de permettre à une grande quantité de délégués d'être présents au congrès à la chefferie créditiste provinciale.

Enfin, M. Dumont affirme qu'au-delà de 350 personnes pour le comté de Mégantic ont adhéré au mouvement créditiste depuis le début de la présente année, ce qui, de son avis, laisse présager un congrès des mieux réussis.

Elu président du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air Kiwanis de Thetford



M. Edmond Croteau

THETFORD MINES (MD) — M. Edmond Croteau de Black Lake, a été élu président du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air Kiwanis de Thetford Mines. Il succède à M. Emile Couture décédé en décembre 1972.

Les autres membres du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines sont MM. Florian Drouin et Ernest Grenier, respectivement vice-président et secrétaire.

Trophée

Par ailleurs, l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines recevra vendredi le 2 février à 20 heures, la visite de l'officier commandant de la base parente. Il viendra faire

la présentation du trophée de la base de St-Jean.

Ce trophée est attribué annuellement à l'escadrille qui obtient le plus de points lors de l'inspection annuelle des cadets de l'air de la province de Québec.

Les forces armées canadiennes profiteront de cette occasion pour informer la population sur toutes les carrières qui s'offrent aussi bien pour les garçons que les filles. Les officiers de l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines feront part aux parents du programme de l'année en cours, des clauses de l'assurance-responsabilité, des voyages et de plusieurs autres sujets. Ces informations seront données à l'école St-Marthe.

L'Association coopérative veut sensibiliser la population aux questions municipales

THETFORD MINES (MD) — L'Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines (ACEF) désire sensibiliser la population de cette ville aux questions municipales.

C'est ce qu'a donné à entendre, hier, M. Jean-Marc Labbé, gérant de l'Association coopérative d'économie familiale, lors d'une entrevue avec le journaliste de La Tribune.

"Les gens ne s'intéressent pas aux problèmes municipaux sauf lorsqu'ils sont directement touchés financièrement. Nous

lorsque la taxe foncière a été en avons eu une autre preuve augmentée de 69 pour cent à Thetford Mines. Dans des cas semblables, les jérémiades augmentent", a confié M. Jean-Marc Labbé.

L'Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines invite les contribuables à assister assiduellement aux séances du conseil municipal et non pas d'attendre d'avoir des tuiles sur la tête comme ce fut le cas récemment avec la majoration substantielle du taux

de l'impôt foncier.

L'ACEF considère que le réaménagement urbain du secteur St-Martin a contribué dans un certain pourcentage à augmenter la dette de la ville de Thetford Mines à 12 millions. "Ce plan de rénovation urbaine profite surtout à la compagnie minière Asbestos Corporation Ltd et cette dernière n'en défraye qu'une partie infime de la note", a expliqué M. Labbé qui s'est également interrogé sur certains travaux d'aqueduc et d'égouts qui ont été recommandés deux ou trois fois au cours des dernières années.

Assistance nombreuses.

A la lumière des informations obtenues auprès de diverses sources, l'assistance sera beaucoup plus nombreuse à la séance régulière du conseil municipal de Thetford Mines de lundi soir prochain. Habituellement, les édiles siègent devant les membres de la presse et deux ou trois curieux.

Cliniques de donneurs de sang au CEGEP...

THETFORD MINES (YC) — Une clinique de donneurs de sang, organisée conjointement par la Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Thetford Mines, et les étudiants du Cegep de Thetford, aura lieu le mardi 13 février prochain au collège de Thetford Mines entre 12h. 30 et 17 heures.

Des patients hospitalisés ont l'espoir d'entrer chez eux bientôt. Mais ils ont besoin d'aide, de votre aide pour subir l'opération qui leur redonnera la santé et peut-être même qui leur sauvera la vie. Il leur faut pour subir cette opération des transfusions sanguines. De votre décision, dépend la guérison de ces malades.

Privée de sang, la Croix-Rouge fait face à la catastrophe. Elle en appelle donc à la conscience de tous ceux et celles qui ont de la maturité humaine et qui croient encore à la valeur irremplaçable de la vie.

L'occasion est donnée à chacun d'exprimer son affection pour la vie en se rendant donner de son sang à cette collecte de sang qui se tiendra au Cegep de Thetford le 13 février 1973 entre 12h. 30 et 17 heures.

Un local pour le corps de clairon "Les Elites"

VICTORIAVILLE (FL) — Le corps de clairon les Elites de Victoriaville s'est enfin trouvé un local! En effet, grâce à la collaboration de la Régionale des Bois-Francs, les Elites avaient, à compter d'hier, un excellent lieu de pratique, soit l'école secondaire des garçons, l'école Massicotte, rue Monfette. Il est à noter que depuis septembre dernier les Elites étaient à la recherche d'un local de pratique et que les responsables ont cogné à bien des portes avant d'avoir une réponse.

Le passage de la caravane des Expos suscite l'intérêt des sportifs...

THETFORD MINES — En dépit d'un retard de quelques heures imputable au mauvais état des chemins, le passage de la caravane des Expos de Montréal à Thetford Mines a suscité un grand intérêt auprès de la population sportive de cette ville et de la région.

Même si l'horaire de la journée d'hier a été passablement bouleversé, les sportifs, jeunes et vieux, de la périphérie de Thetford Mines ont savouré leurs entretiens avec quel que joueurs et quelques dirigeants de la grande famille des Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball.

L'artilleur droitier Tom Walker et le voltigeur de centre Boots Day représentaient les joueurs des Expos. On remar-

quait également la présence de l'ancien brillant lanceur de relève des Expos, Claude Raymond, de même que MM. Roger Savard, Jacques Doucet, Jean-Pierre Roy, tous de l'organisation de l'équipe montréalaise, Réjean Millette, de la Fédération du baseball amateur du Québec et Gilles Meloche, de la brasserie O'Keefe. Cette visite était coordonnée par M. Maurice Legendre, agent distributeur O'Keefe pour la région de Thetford Mines.

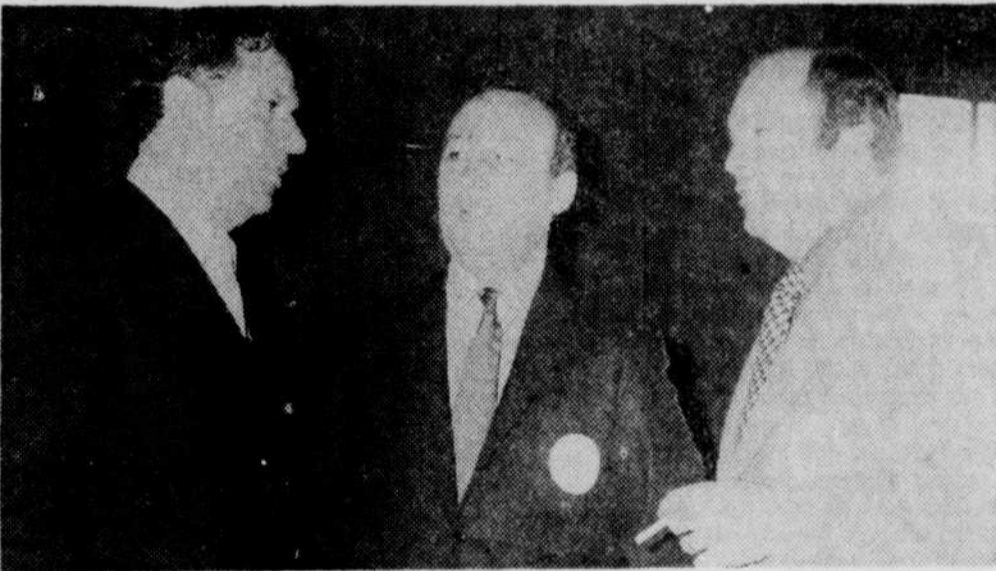
Programme de la journée

Cette journée mémorable pour plusieurs sportifs s'est mise en branle, hier midi, au club de golf et de curling de Thetford où un buffet froid fut

servi. En fin d'après-midi, les membres de la caravane des Expos ont visité les étudiants de l'école Curé d'Auteuil et de l'école polyvalente de Thetford Mines.

Un souper-bénéfice au profit de la Fédération du baseball amateur du Québec fut ensuite servi à la Loge des Elans. Une centaine de sportifs de la ville de l'amiante et des environs y ont participé. La journée s'est terminée dans la joie avec une soirée "ambiance du parc Jarry" à l'école polyvalente de Thetford Mines.

Tous les membres de la caravane des Expos ont unanimement affirmé qu'ils conserveraient un souvenir impérissable de leur court séjour à Thetford Mines.



La caravane des Expos de Montréal a fait halte, hier, à Thetford Mines avec quelques heures de retard. Sur le cliché ci-haut, nous remarquons, de gauche à droite, MM. Jean-Pierre Roy, la voix radiophonique des Expos; Maurice Legendre, agent distributeur de la brasserie O'Keefe pour la région de Thetford Mines, et Gilles Meloche, directeur des ventes, agences et succursales, pour la brasserie O'Keefe. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Collision entre une auto et un camion

EAST ANGUS (GP) — Un accident de la circulation s'est produit vers midi hier sur la route 27, alors que la voiture conduite par Mme Emile Bernard, d'East Angus, est entrée

en collision avec le camion de Salaison Idéale, de Lac-Mégantic conduit par Michel Thérien.

Il n'y eut aucun blessé et les dommages de la voiture

de Mme Bernard sont évalués à quelques \$400 à \$500 de dommages, tandis que le camion n'a subi que des dommages minimes. Le chef André Phaneuf a fait la constatation d'usage.

NOUVEL ASPECT DE LA DIVERSITÉ DU DOMAINE INDUSTRIEL À VICTORIAVILLE

VICTORIAVILLE (JR) — La diversité dans le domaine industriel dans la ville de Victoriaville a depuis longtemps été reconnue mais un nouvel aspect prouvant cet état de fait nous est apparu lundi soir alors que le président de Cinévic Inc., M. Paul Gendron prenait la parole devant les membres du club Richelieu de Victoriaville. Cette compagnie originaire de la ville-Reine des Bois-Francs fait sa marche depuis plus de quinze ans dans le domaine de la cinématographie par l'opération de cinémas et de cinéparcs, la distribution de films et la production dans le même domaine.

Comme l'expliquait, M. Paul Gendron, la compagnie Cinévic a pris forme alors qu'en 1957, il s'associait avec MM. Marcel Labbé et Robert Carrier et qu'il décidait d'étendre ses activités en dehors de Victoriaville soit à Drummondville. Le siège social est toujours à Victoriaville et grâce à la compétence de son personnel de cadre, cette compagnie de chez-nous prit une

expansion remarquable au cours de ses quinze années.

Le cinéma Laurier et le cinéma Drummond ont été les deux premiers cinémas à faire partie de la compagnie Cinévic. En 1968, expansion, la compagnie devient propriétaire du cinéma Capitol de Drummondville.

En 1967, on parlait au Québec de la venue des cinéparcs et M. Gendron et ses associés ont décidé de se lancer dans ce domaine secteur de loisirs au Québec. Ainsi lors de l'adoption de la loi, la compagnie cinévic contruisait le Ciné Rimouski Inc. en 1970, le cinéparc Drummond au cours de la même année et le cinéparc Laurier de Victoriaville en 1971.

En 1972, il réalisait son projet le plus ambitieux soit le cinéparc Beauport, au coût de \$800,000 et d'une capacité de 1,300 voitures. Il faut dire que ce cinéparc est jumelé en ce sens qu'il y a deux écrans donc deux programmes. De plus, au cours de cette même année, la compagnie

Cinévic désirait se lancer dans la distribution de films au Québec et également dans la production de films québécois. C'est pourquoi, les actionnaires décidèrent de s'associer M. Gilles Desrosiers.

La compagnie Cinévic Inc. a progressé de façon fantastique depuis sa fondation et en 1971, ses immobilisations sont de l'ordre de plus de \$2,200,000. Le président Paul Gendron souligne que la compagnie Cinévic Inc. est à 100 p.c. canadienne-française, comptant 7 unités d'exploitations au Québec soit 3 salles de cinéma conventionnelles et plus de 4 cinéparcs dont un jumelé. Cette compagnie de chez-nous est active dans Ciné-Agence du Québec Inc. qui regroupe plus de 38 salles indépendantes et 12 cinéparcs.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tél.: 338-8558

Chronique scolaire

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire régionale de l'amiante a accordé un congé sans solde d'un an à Soeur Denise Berthiaume afin de lui permettre de terminer son baccalauréat en orthopédagogie.

Le directeur des services financiers, M. Gilles Laplante, a été autorisé à poursuivre les négociations avec la maison Cogito relativement à l'implantation de l'information à la Commission scolaire régionale de l'amiante.

La Commission scolaire régionale de l'amiante a procédé à l'embauche des employés suivants: M. Emilien Grenier, ouvrier d'entretien général spécialisé à l'école polyvalente de Black Lake; M. Pierre Grenier, appaître à l'école polyvalente de Black Lake; Mlle Carole Langlois, à l'initiation au travail; M. Paul-Henri Laverdière, ouvrier d'entretien général spécialisé à l'école polyvalente de Thetford Mines; M. Henri-Noël Perreault, ouvrier d'entretien général spécialisé à l'école polyvalente de Thetford Mines, et Gérard Vachon, ouvrier d'entretien général spécialisé à l'école polyvalente de Thetford Mines.

M. Jean-Marc Boutin, directeur du personnel, a été nommé responsable pour fournir au gouvernement du Québec les renseignements relatifs aux divers régimes de retraite en vigueur à la Commission scolaire régionale de l'amiante.

La Commission scolaire régionale de l'amiante a consenti un droit de passage, pour sentier de motoneiges, au club "Étoile des Neiges Inc.", de Disraeli, sur le lot 31-9 du rang 6 de la municipalité de Disraeli, moyennant la somme de \$1 par année payable d'avance.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — La caravane des Expos de Montréal est arrivée, hier, à Thetford Mines avec quelques heures de retard. C'est compréhensible avec la température qui sévit depuis quelques jours...

Rencontré, hier, M. Louis Boucher, maire de Thetford Mines, était d'excellente humeur en dépit des critiques formulées contre son administration depuis quelques jours. Le premier magistrat de la ville de l'amiante s'attend à une assistance nombreuse à la séance régulière du conseil municipal de lundi soir prochain...

Lundi soir dernier, c'était relâché et il n'y avait pas de réunion publique de l'administration municipale de Thetford Mines. Pourtant, environ 20 contribuables s'étaient quand même rendus à l'hôtel de ville.

Les membres du club de motoneiges "Les Campagnards" sont conviés à une importante réunion qui se tiendra demain soir, à 20 heures, au local de cet organisme.

M. Lorenzo St-Pierre vient de former une nouvelle loge des élus à St-Joseph, comté de Beauce. Elle compte déjà 120 membres.

Un grand concours de gigueurs débutera samedi soir prochain au club Aramis de Thetford Mines. Ce concours s'échelonne sur une période de quatre semaines et sera ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

La semaine de travail de 35 heures n'est pas encore chose assurée pour le personnel de soutien de la Commission scolaire régionale de l'amiante. La décision finale sera prise avant le 1er mars 1973.

Le comité de parents de l'école polyvalente de Thetford Mines invite les parents des élèves qui fréquentent cette institution à assister à une réunion qui se tiendra le 5 février à 20 heures, à l'auditorium de cette maison d'enseignement. L'horaire de la soirée sera communiqué un peu plus tard.

L'assemblée générale du conseil 5167 des Chevaliers de Colomb de Black Lake aura lieu ce soir, à 19h.30, à la salle du club le Marquis. Cette réunion sera suivie de l'assemblée générale du club le Marquis, laquelle débutera à 21 heures.

Chronique judiciaire

Contrat pour la polyvalente de Coaticook: décision du ministère d'ici 48 heures...

LAC-MEGANTIC (GD) — Réjean Boulanger a été condamné à une amende de \$25 et aux frais pour faux et usage de faux. Il avait remboursé à sa victime la somme dont il l'avait escroquée.

Paul-Eugène Veilleux, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de délit de fuite, a bénéficié d'une sentence suspendue, le juge Léonce Côté ayant pris en considération l'état de santé de l'inculpé et le fait que la voiture endommagée par la motoneige de l'accusé, une auto-patrouille de la Sûreté du Québec, avait subi des dégâts légers.

Antonio Roy a été condamné à une amende de \$20 et aux frais pour avoir été trouvé en possession d'une planchette à poinçonner.

Pierre Duquette a écopé d'une amende de \$25 et des frais pour vol simple. Il avait remboursé à sa victime la valeur des objets volés.

Un mandat d'amener a été émis contre Henri-Louis Gaboury, accusé du vol d'un manteau.

Bernard Dubreuil, qui a été trouvé coupable d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été condamné à \$75 d'amende et aux frais.

Par ailleurs, M. Marcel Perreault qui comparait sous le même chef d'accusation a reçu le bénéfice du doute et a été acquitté.

M. Renaud Letarte, qui a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir à trois reprises vendu des boissons alcooliques sans tenir de permis de la Société des alcools du Québec, a été acquitté, l'accusé ayant fait la preuve qu'au moment où ont été commises les infractions qui lui étaient reprochées, il n'était plus le propriétaire de l'établissement où la chose s'est produite.

Jean-Guy Nadeau, qui a été trouvé coupable d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais et il a été frappé d'une interdiction de conduire valable pour trois mois. Une sentence semblable a été rendue contre Gérard Duchesneau.

Laval Roy a écopé de trois amendes de \$20 chacune et des frais pour avoir entassé des rebuts en bordure d'une route, contrairement aux ordonnances du ministère provincial des Transports et des Communications.

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie attend avec impatience la décision du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'adjudication du contrat pour la construction de l'école polyvalente de Coaticook.

C'est le sous-ministre de l'Éducation, M. John Dinsmore, qui doit rendre une décision d'ici 48 heures, dans cette affaire d'adjudication de contrat, où la Commission scolaire régionale de l'Estrie a reçu instruction de négocier un prix plus bas que la soumission avec Lutrand Inc., de Ville de Laval, deuxième plus bas soumissionnaire, un officier du ministère de l'Éducation ayant déclaré non conforme la soumission la plus basse, présentée par Adélaïde Jacques Lée, de Sherbrooke.

Cette décision du haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation apparaît injustifiée et douteuse à plusieurs personnes de l'Estrie, autant dans le domaine de l'éducation que dans le domaine de la construction.

Les raisons.

Les raisons pour lesquelles

la soumission présentée par la firme Adélaïde Jacques Lée a été jugée non conforme sont indiquées au dossier de cette école, dans les documents officiels et publiés de la CSRE.

Une lettre signée de M. Marcel Grenier, chargé de projets à la direction générale de l'équipement du ministère de l'Éducation, indique deux irrégularités dans le cautionnement accompagnant la soumission de la firme Adélaïde Jacques Lée: la caution n'a pas renoncé au bénéfice de la discussion, point que le ministère de l'Éducation a laissé tomber depuis, et en deuxième lieu, la caution donne seulement six mois pour tolte poursuite en justice décaulant de son cautionnement, alors que l'on aura voulu la formule type recommandée de cautionnement de soumissions, laquelle formule a été remise à tous les soumissionnaires, et qui comporte un délai d'un an.

Il apparaît que la firme Adélaïde Jacques Lée a agi de bonne foi en présentant un cautionnement assuré par le Groupe Commerce et précisant que toute poursuite en justice décaulant du dit cautionnement

doit être instituée moins de six mois, après la date du cautionnement. Dans le domaine de la construction, cette marge est considérée amplement suffisante, aux fins de la protection du propriétaire de l'immeuble construit.

La formule proposée par le ministère de l'Éducation, décrite comme confuse et parfois contradictoire, demande un délai d'un an, mais il s'agit, rappelons-le d'une formule type recommandée et non d'une formule type exigée, selon le texte même de l'arrêté en conseil 23 80 qui statue sur ce point.

Dans le milieu de la construction et scolaire de l'Estrie, l'on s'interroge comment on peut arriver à juger une soumission non conforme, sur une formule qui n'est que recommandée.

La firme Adélaïde Jacques Lée a présenté un prix de \$3.7 89.000, Lutrand Inc., de Ville de Laval, \$3.811.000, et J.W. Roy Lée, \$4.149.635.

Et pourtant

Pourtant, les cautionnements ne donnant recours que pour six mois ne sont pas nouveaux à la CSRE et au ministère de

l'Éducation, qui ont tous deux accepté de telles cautions, il y a peu de temps.

La firme J.W. Roy de Sher-

brooke, qui a obtenu les contrats pour construire les écoles polyvalentes d'East Angus et de Magog a présenté des cau-

tionnements identiques à celui qui est présentement refusé à la firme Adélaïde Jacques Lée.

Protestations de la Régionale

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a fait savoir ses protestations au ministère de l'Éducation, quant à la décision d'un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation de juger et de déclarer non conforme, la soumission présentée par la firme Adélaïde Jacques Lée, en vue de la construction de l'école polyvalente de Coaticook.

En effet, dans une lettre datée du 22 janvier 1973 et adressée à M. Jacques Plourde, directeur général intérimaire à la direction générale de l'Éducation, les membres du comité exécutif de la commission scolaire régionale de l'Estrie insistent fortement pour que le contrat de construction de l'école polyvalente de Coaticook soit adjugé à Adélaïde Jacques Lée.

Raisons invoquées

La Commission scolaire régionale de l'Estrie appuie sa demande sur plusieurs raisons, qui sont précisées dans la lettre.

Il est d'abord souligné que lors des appels d'offres, concernant les polyvalentes d'East Angus, de Magog et d'autres, dans la région des Cantons de l'Est, les contrats ont été adjugés, finalement, à des soumissionnaires qui ont soumis des formules de cautionnements de soumissions, identiques, en tous points, à la formule de cautionnement de sou-

mission d'Adélaïde Jacques Lée, pour la polyvalente de Coaticook.

La CSRE allègue aussi, dans sa lettre, que cette formule de cautionnement de soumission, dans ces cas, a toujours été jugée valable et conforme et que, sur la foi, entre autres, de ce document, des contrats ont dûment été adjugés par la CSRE.

La lettre précise que le ministre de l'Éducation a, dans chacun de ces cas, autorisé la Commission scolaire régionale de l'Estrie à contracter un contrat final avec le plus bas soumissionnaire conforme ayant cette dite formule de cautionnement de soumission, identique à celle qui vient d'être refusée à Adélaïde Jacques Lée.

La Commission scolaire régionale de l'Estrie ajoute que, dans chacun de ces cas, ainsi que dans celui de l'école polyvalente de Coaticook, les appels d'offres contenaient, pour ce qui concerne le cautionnement, une formule type recommandée, qui contient de telles contradictions avec les conditions générales du contrat, que la CSRE était toute justifiée d'accepter tout contrat de garantie

de soumission, émis par tout assureur autorisé à se porter caution. D'ailleurs, la CSRE rappelle que cette formule de cautionnement émise par les assureurs, a été jugée suffisante.

Il est également mentionné que la formule type recommandée ne peut être considérée comme un document requis aux termes de l'arrêté en conseil numéro 2380, ou rien fait paraître la soumission d'Adélaïde Jacques Lée comme non conforme.

La CSRE juge le délai de six mois pour intenter des poursuites judiciaires comme amplement suffisant et adéquat.

Les commissaires de la CSRE soulignent enfin qu'il leur apparaît important d'éviter de poser ou d'encourager que soit posé un acte qui pourrait causer un préjudice grave envers un entrepreneur en construction, qui a agi légalement et de bonne foi, compte tenu des exigences et des documents.

La lettre est signée par M. Jean-Louis Dupont, président du conseil des commissaires et M. Gaston Theriault, président du comité exécutif, à la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Faits divers

LAC-MEGANTIC (GD) — Un convoi ferroviaire a bloqué pendant près d'une heure la traverse à niveau de la rue Frontenac, à la suite d'un bris mécanique. Un raccord métallique joignant deux wagons s'est rompu et est tombé sur la voie ferrée, brisant dans sa chute une canalisation d'air comprimé dont le sectionnement a entraîné le freinage à bloc du convoi. Il a fallu tout près d'une heure à la brigade préposée aux réparations pour remplacer le raccord et pour réparer la canalisation. Les automobilistes qui attendaient de part et d'autre de la voie ferrée ont fait preuve d'une patience et d'une compréhension angéliques.

Dommages matériels importants

Deux accidents de la circulation, qui se sont soldés par des dommages matériels assez importants, se sont produits en matinée dans la région.

Catapulté...

Selon des sources habituellement dignes de foi, M. Conrad Cluche, qui a été grièvement blessé dans un accident de motoneige survenu dimanche soir à Biopolis, aurait été catapulté contre une automobile immobilisée après le capotage de son engin. M. Cluche a subi on le sait, une triple fracture du crâne et il est hospitalisé au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Hier midi, il n'avait pas encore repris conscience.

Par Jean-Pierre Gagnon

QUEBEC (DNC) — La Régie des Transports du Québec a révoqué, hier le permis temporaire qu'elle avait récemment émis à la compagnie Hemingway Transport Inc, pour le transport de marchandises par camion via le centre de dédouanement de Stanhope.

Le vice-président de la Régie, M. Jean St-Jacques, de même que le sous-ministre adjoint responsable des transports, M. Jacques Charland, nous ont confirmé cette décision prise hier matin par suite des protestations soulevées par l'émission d'un permis temporaire à un transporteur américain.

M. Charland nous a expliqué que les transporteurs de la région de Sher-

brooke ont manifesté leurs doléances au ministère des Transports, M. Bernard Pinard, qui a alors demandé à la Régie de suspendre le permis temporaire jusqu'à l'audition de la demande d'un permis permanent.

Les auditions en faveur de l'émission d'un permis permanent doivent avoir lieu à la fin de février.

Le vice-président de la Régie, M. St-Jacques, a expliqué, au cours d'un entretien téléphonique, que les régisseurs avaient accordé ce permis temporaire par suite des pressions faites autant par les autorités municipales de la région que par les clients des transporteurs, par suite de la décision de Adley Transport de modifier son service.

"C'est regrettable que ces protestations aient été soulevées, parce que la décision a été prise de bonne foi en tenant compte du caractère d'urgence de la situation", a expliqué M. St-Jacques.

Ce dernier nous a également précisé que la compagnie Marcoux Transport de Coaticook avait logé auprès de la Régie une demande officielle pour l'obtention d'un permis permanent.

Entre-temps, le service sera assuré par le transporteur précédent, c'est-à-dire Adley Transport, de même que par Marcoux Transport, qui jouit d'une entente de raccordement avec St-Johnsbury Transportation, de la localité américaine du même nom.

UNE AVENTURE PLEINE DE PÉRIPÉTIES MÈNE UN QUINTETTE DEVANT LE JUGE

par Gilles Dallaire

LAC-MEGANTIC — Il était une fois trois adolescents qui attendaient, en bordure d'une route de la région, qu'un automobiliste charitable daignât les faire monter dans sa voiture. Ils grelotaient ainsi depuis assez longtemps lorsqu'une automobile s'arrêta à leur hauteur. Ils se précipitèrent vers la voiture mais, comble de la déception, ils constatèrent que six jeunes hommes s'en-tassaient à l'intérieur. Ils déclinent donc poliment l'offre qui leur est faite. Ce refus n'a toutefois pas l'heur de plaire aux occupants de l'automobile qui entreprennent aussitôt de faire monter à bord manu militari les trois auto-stoppeurs. Le premier qui est embarqué réussit à sortir sans trop de mal. Il n'en va pas de même du deuxième qui, malgré ses protestations, est solidement calé entre deux grands gail-lards. Sans se soucier des deux autres qui ont pris leurs distances, les ravisseurs démarrent avec leur otage. Il faut croire que cet invité récalcitrant n'apprécie guère l'hospitalité dont il est l'objet puisque, pour faire taire ses récriminations, on le roue de coups, on le pince, on lui fauche son porte-monnaie et, à un mille environ de l'endroit où on l'a fait monter, on le précipite dans un banc de neige. Tout meurtri, il se relève. Il n'a pas fini d'en voir de toutes les couleurs ou, tout au moins, le croit-il car voilà que la voiture fait marche arrière. L'un des occupants lui remet son porte-monnaie, lui explique qu'on voulait tout simplement se payer une pinte de bon sang. Pour un type qui voit apparaître des bleus sur tout son corps, ces jérémiades ne font pas le poids de ses douleurs et, sitôt que ses ravisseurs se sont éloignés, le malheureux se met en quête d'un agent.

aux frais pour enlèvement et pour voies de fait. Quant à Clément Jean, Clément Vachon et Alain Boulanger, ils

sont condamnés à une amende de \$50 chacun et aux frais pour enlèvement. Au quintette, le magistrat fait de sévères re-

montrances. Quant au sixième membre de l'équipage, son tour viendra dans quelques semaines.

Subvention de \$79,930 pour l'aménagement du parc industriel de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — La ville de Lac-Mégantic recevra, dans les cadres du programme fédéral d'encouragement aux initiatives locales, une subvention au montant de \$79,930 pour l'aménagement

de son parc industriel. Les travaux auxquels quel-ques 45 hommes seront affectés d'ici la fin du mois de mai comporteront, entre autres tâches, la construction d'une voie carrossable qui desservira

le parc. La nouvelle de l'octroi de la subvention a été rendue publique par M. Jacques Lachance, directeur du bureau local du Centre de la main-d'Oeuvre du Canada.

Hausse dans le nombre de plaintes enregistrées à la Sûreté municipale

DRUMMONDVILLE (JM) — Une augmentation assez considérable dans le nombre de plaintes rapportées a été enregistrée en 1972 au département de la division des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale de Drummondville.

l'année 1971. Toujours selon le rapport de M. Allard, les 498 plaintes pour dommages à la propriété, méfaits, délits de fuite et autres s'élevaient à \$29,202.24 pour l'année dernière. En 1971, les 389 plaintes s'élevaient à \$14,264.00. Pour 1972 les enquêtes faites en rapport avec ces délits ont rapporté

aux plaignants la somme de \$17,219.24 comparativement à \$9,151.00 pour 71.

Dans le rapport des statistiques 1972 de ce département qui a été rendu public hier, on compte pas moins de 3830 plaintes comparativement à 3574 pour 1971. Le capitaine détective M. Ange-Aimé Allard qui a signé ce rapport révèle cependant que 3361 plaintes ont été classées en 72 contre 3085 pour l'année précédente.

En 1972, on a enregistré un grand total de 873 plaintes de vols divers et autres qui ont rapporté à leurs auteurs la somme de \$365,045.21. Pour l'année 1971, le nombre de vols s'élevait à 581 pour un montant de \$165,096.82. M. Allard souligne cependant que les enquêtes faites en rapport avec ces délits ont rapporté aux plaignants la somme de \$118,772.25 pour 1972 comparativement à \$96,564.74 pour

Les Petites Annonces Classées de La Tribune rejoignent plus de 200,000 personnes. 569-9501

DES SUPER AUBAINES

LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE... ECONOMIES FORMIDABLES

CONTAC-G 10s Rég. \$1.59 SPECIAL .98¢	ROBITUSSIN Sirop 4 on. Rég. \$1.35 SPECIAL 79¢	SACS DISPOSABLES PLAYTEX Rég. \$1.49 SPECIAL 99¢
CALCIUM ROUGIER 12 on. Rég. \$2.70 SPECIAL \$1.49	LIMONADE ASEPTA Rég. 75¢ SPECIAL 2/99¢	PASTILLES SPECT-T 10s Rég. 98¢ SPECIAL 69¢
CORICIDIN 'D' 12 Rég. \$1.30 SPECIAL 89¢	CREO-RECTAL SUPP. POUR ENFANTS Rég. \$2.00 (10s) SPECIAL 99¢	GLOSE-UP DENTIFRICE ROUGE Format familial 100ML Rég. \$1.39 SPECIAL 94¢
VICK'S SIROP 5 on. Rég. \$1.09 SPECIAL 79¢	POLY-VI-FLOR 100s Rég. \$4.93 SPECIAL \$3.29	TONIQUE MALTLEVO B12 12 on. Rég. \$3.60 SPECIAL \$2.29

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX A PRIX REDUITS, TELS QUE FILMS, VITAMINES, PARFUMS, EAU DE TOILETTE, ETC.

OUVERT JUSQU'A 11H. P.M. 7 JOURS PAR SEMAINE

PHARMACIE DU QUARTIER

"LA PHARMACIE A ESCOMPTES No 1 DE SHERBROOKE"

661 est, rue King — Sherbrooke — 563-1212-3

STATIONNEMENT GRATUIT A L'AVANT DE LA PHARMACIE

Produits laitiers
Crème glacée
Moubelet
Sherbrooke
562-8779

Maisons mobiles
Lundi au vendredi — 9 h. à 5 h. —
Samedi — 9 h. à 4 h. —
— Autre temps sur rendez-vous.
VICTORIAVILLE MARINE INC.
72328 (819) 752-7748 — 9224

En quelques lignes

Une question retranchée de l'enquête socio-économique de la Jeune chambre

East Angus

EAST ANGUS (GP) — La prochaine assemblée des Filles d'Isabelle aura lieu lundi le 5 février à 20 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. Il y aura exposition de peintures de Mmes Paul Lapointe et Marguerite Marcotte. Ces dernières préparations en vue de la prochaine initiation du mouvement. Préparation en vue de la prochaine initiation du mouvement. Les membres y sont cordialement invités.

Villes frontalières

ROCK ISLAND (MD) — L'auto-patrouille de la sûreté de Rock Island a reçu une autre couche de peinture à différents endroits. Les mots de Stanstead qui étaient inscrits de chaque côté il semble que l'on ait abandonné tout espoir de renouer l'entente qui existait entre Rock Island et Stanstead au niveau de la police...

Des soumissions pour le lavage de vitres de la douane de la rue Maine à Rock Island sont demandées. Les conditions pour laver ces vitres sont affichées dans les bureaux de poste de Rock Island, Ayers'Cliff, Beebe, Coaticook, Stanstead et North Hatley. Les soumissions seront fermées le 14 février.

La direction des Jets de Rock Island tiendra sa réunion ce soir à l'hôtel Maple à compter de 19 heures. Actuellement, les Jets ne sont pas certains de faire les éliminatoires. Les conditions sont les suivantes: il faut ou bien que les Jets triomphent des Elans de Valcourt dimanche prochain ou bien que Waterloo, qui n'a qu'une joute à jouer également, perde ou annule. De plus, si Valcourt perd ses deux joutes, les Jets seront automatiquement en série éliminatoire.

La construction des monuments de glaces a débuté dans chaque école de la région des Villes frontalières. Il s'agit de monuments de glace pour le concours lancé par la Chambre de commerce en l'honneur du carnaval d'hiver qui débutera officiellement samedi prochain par la course de motoneiges à Beebe.

Le comité du centenaire de Beebe a annoncé qu'une importante réunion de tous les intéressés aura lieu à l'hôtel de ville de Beebe le 7 février prochain à compter de 19h. 30. La réunion sera présidée par le maire Hugo Lapenna qui fait partie du conseil de cette municipalité depuis 25 ans.

Cette commémoration aura lieu le 30 juin prochain et se déroulera entièrement à Beebe, principalement au parc Mémorial. Le programme définitif n'a pas été complètement défini, mais il est probable qu'il y aura une parade avec fanfare, des chars allégoriques (20), un genre d'olympique pour les enfants de tous les âges, de même qu'une danse dans les rues le soir, avec orchestre...

La Légion canadienne, local no 5, participera activement à la préparation de cette commémoration. Il y aura également différents soupers ou dîners de préparer pour les dignitaires qui assisteront à cette fête. De plus, le costume d'époque sera de la partie et un concours à cet effet sera organisé...

Le village de Fitch Bay et ceux de cette région ont organisé un carnaval qui se tiendra les 9, 10 et 11 février prochain. Le but du carnaval est d'amasser de l'argent pour des projets communautaires. La brasserie Molson et son représentant, M. Serge Gosselin, participent à ce carnaval qui est le premier de cette région ouest du comté.

Deux des trois employés de la voirie réguliers de la ville de Rock Island sont affectés par la grippe... une station de radio de la métropole a donné un aperçu de la région et spécialement du collège de Stanstead...

Magog

MAGOG (RLC) — Samedi, à 13h. 30, à la salle St-Patrice, les Chevaliers de l'entraide de Magog présenteront les dessins animés de Walt Disney en plus du film de "Flipper".

C'est mardi prochain le souper mixte des Francs-Lions de Magog en vue du lancement de la campagne d'une banque d'yeux à Magog. C'est au motel Cabana à 18h. 30 et l'on peut se procurer des billets auprès des dirigeants de ces organismes.

Ce soir, au Centre des loisirs, il y aura, à compter de 19h. 30, du conditionnement physique pour femmes, tandis que les mêmes exercices pour hommes débuteront à 20h. 45. René Teasdale dispensera ces cours.

Samedi, à la salle St-Jean Bosco, ce sera les activités récréatives du club Bonne Entente de Magog.

Il est toujours temps de procurer des billets pour la soirée théâtrale du vendredi 16 février, à la salle St-Jean Bosco à 20 heures. "Quichotte, comédie présentée par les Jeunes comédiens du TNM de Montréal, sera présentée grâce au comité culturel de Magog, en collaboration avec les Baladins et le ministère des Affaires culturelles. Les billets sont en vente par les comédiens des Baladins.

Asbestos

ASBESTOS P4 — La ville d'Asbestos a reçu une subvention de \$1,700 du ministère de l'Éducation pour fins de développement des activités de loisirs et de sports au cours de l'année financière 1972-1973.

M. Léopold Pelletier, président des comités de parents pour le secteur d'Asbestos, invite les huit présidents des comités d'écoles secondaires ainsi que les directeurs à participer à l'assemblée qui se tiendra ce soir à 7h. 30 à l'école Ste-Elizabeth.

La Commission scolaire Asbestribe a demandé à la ville d'Asbestos de sabler les routes empruntées par les autobus scolaires dès 7 heures le matin afin d'assurer la sécurité de la circulation.

Windsor

WINDSOR (JA) — Le Club de chasse et pêche du lac St-François Xavier désire rappeler aux amateurs de chasse et pêche qu'il y a projection de films sur la faune tous les mercredis soir. Également, les samedis soir, c'est soirée de danse. Les amateurs de pêche sur glace peuvent de plus commencer à s'inscrire au fameux tournoi qui aura lieu le 11 février. On annonce que le poisson abonde dans le lac St-François cette année.

Les plus sincères condoléances vont à la famille de M. Rosaire Pion, décédé dimanche matin des suites d'une maladie. M. Pion était un homme très bien connu à Windsor pour avoir pratiqué le métier de chauffeur de taxi durant une grande partie de sa vie.

L'assemblée régulière des filles d'Isabelle aura lieu le 5 février à 7h. 30. Cette assemblée sera l'occasion également de souligner la fête de la St-Valentin. Les dames pourront alors jouer aux cartes.

La population de Windsor est invitée à encourager comme elle l'a toujours fait les duchesses du carnaval de Windsor. On apprend incidemment que la duchesse du club Moto-Neige de Windsor sera Richère Talbot. Son nom s'ajoute à ceux des quatre autres jeunes filles déjà désignées pour représenter la ligue de quilles mixte Molson, les Chevaliers de Colomb, l'Association du hockey mineur et l'Association de loisirs et danses.

En ce qui concerne la vente de ces billets, les personnes qui encourageront les duchesses auront la chance de participer aux tirages de très belles sommes d'argent: \$300 de cadeaux en tout lors du couronnement.

MAGOG (RLC) — Une question touchant le budget de la municipalité a dû être retranchée de l'enquête socio-économique effectuée par la Jeune Chambre de Magog et remise hier lors d'une réception civique à l'hôtel de ville de Magog.

Cette question retranchée demandait aux citoyens de fixer le montant approximatif, en pourcentage, qu'ils croyaient alloué aux différents services. Sur les 400 citoyens consultés, 398 ont répondu à cette question. C'est ce qui ressort d'assez inusité de cette enquête socio-économique exécutée par la Jeune Chambre, en collaboration avec les services de l'éducation aux adultes de la région.

Cette enquête touchait plusieurs points très précis de la vie communautaire de Magog et on abordait naturellement le domaine municipal. Pour les citoyens interrogés, les services municipaux sont normaux. Le service qui semble plaire le moins à la population est le déblaiement des rues l'hiver, tandis que l'aqueduc satisfait la plupart des gens, étant même considéré par 41 pour cent comme excellent. La pollution de son côté, touche beaucoup la population, surtout en ce qui concerne la rivière.

Pour plusieurs, 59 pour cent, il serait très intéressant que les assemblées publiques du conseil municipal soient télédiffusées par l'entremise du poste communautaire de Magog. En général, la population demande des informations de la part des autorités municipales. Un point très intéressant à souligner, la plupart des citoyens de Magog et d'Oromville pensent que la fusion des deux municipalités est inévitable à cause des décrets gouvernementaux.

On souligne également dans cette enquête le manque de ponts reliant les rives de la rivière Magog; on doute de l'utilité de l'installation d'une usine de fluoration des eaux et on rejette catégoriquement

l'emploi d'un directeur général permanent pour la ville; cependant, on espère ardemment un système d'autobus adéquat à Magog.

Domaine hospitalier
La salle d'urgence est jugée inadéquate par 42 pour cent des répondants, tandis que 36 pour cent la juge normale. Tous les autres services de l'hôpital sont considérés normaux. On affirme dans cette enquête la nécessité d'inclure les soins dentaires aux services externes et l'on propose que les pharmacies de la cité restent ouvertes le dimanche, à tour de rôle.

Domaine scolaire
La plupart des citoyens refusent de se rendre assister aux assemblées publiques des commissaires parce qu'ils les jugent longues, interminables et complexes; bien plus, 32 pour cent ignorent complètement l'existence de ses assemblées publiques. Pour ceux et celles qui ont suivi des cours dispensés par le service de l'éducation des adultes, la culture personnelle est la principale raison.

Pour plusieurs, on confond aisément les tâches du Centre de main-d'oeuvre du Canada et le service de l'éducation permanente, lorsqu'il s'agit des cours de recyclage à temps plein. En général, cependant, les citoyens croient que les cours de recyclage n'enraient pas le chômage, mais permettent à plusieurs de retourner aux sources. En ce qui concerne l'utilisation des vieilles écoles, on suggère des foyers pour vieillards, des auberges de jeunesse, un centre médical, une garderie, une pédiatrie ou une bibliothèque.

Généralités
A Magog, et c'est à peine pardonnable, 80 pour cent de la population qui a répondu ignore l'existence même de la troupe de théâtre amateur locale, les Baladins. 55 pour cent seraient en faveur de la fusion pure et simple de la bibliothèque municipale et scolaire et on semble considérer l'OTJ comme le parent pau-

vre du domaine culturel de la municipalité. Plus de 85 pour cent souhaitent l'existence de tennis publics à Magog.

La majeure partie des répondants semble faire ses espérances complètement à Magog. C'est cependant au domaine de l'automobile que les achats extérieurs se font le plus souvent, suivi des vêtements. Pour 80 pour cent des répondants, le nom d'Orford plairait beaucoup pour l'ancien comté provincial Stanstead, de la même façon on proposait le nom de Canadianna, DeGaulle, Laguardière, Riel ou encore un nom dérivé de langue indienne qui respecterait la tradition et la toponymie. On suggère également de mettre sur pied des cours pour adultes le jour, pour les travailleurs de nuit, et une meilleure communication entre les différents clubs sociaux de Magog.

Etant donné la proximité des villes de Magog et Sherbrooke, on croit qu'il serait hasardeux de se lancer dans l'organisation et la promotion d'activités culturelles et artistiques à Magog. Cependant, on souhaite que le Centre d'Arts d'Orford soit utilisé plus souvent.

Conclusion
Pour Mme Gisèle LeBlanc, responsable de cette enquête, les résultats ne semblent pas correspondre à ses espérances. En effet, 400 personnes ont répondu à cette enquête, sur 4,000 envois. Pourtant, en pourcentage, cela correspond, à 10 pour cent de la population, ce qui semble, de l'avis de plusieurs, être un pourcentage suffisant pour poser les bases de jugements valables sur les désirs de la population en général.

Mme LeBlanc, directrice de la Jeune Chambre, tenait également à spécifier que les opinions et les commentaires extraits des réponses reçues ne sont aucunement l'expression de l'opinion de la Jeune chambre de Magog Inc, ou du comité responsable de cette enquête.

DEUX REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES À WINDSOR JEUDI

WINDSOR (JA) — Le maire de la ville de Windsor, M. Marcel Noël, a reçu hier après-midi un appel



Le maire Noël

Le sous-ministre des affaires municipales, M. Richard Beaulieu, mentionnait dans cet appel que Me Lancôt et M. Piché (comptable) seraient présents au bureau du maire jeudi après-midi afin de discuter pleinement de la loi 48.

En annonçant cette nouvelle, le maire Noël était très heureux, car il reste encore confiant que le ministère de Maurice Tessier accordera à la ville de Windsor une subvention de \$54,000 afin de compenser avec les pertes encourues par le bill 48 stipulant l'enlèvement de l'imposition de taxes sur les machineries.

Me Lancôt et le comptable Piché sont deux haut fonctionnaires du ministè-

re des Affaires municipales et viendront, à la demande du ministre, étudier le cas de la ville de Windsor au sujet des pertes dues à la loi 48. Lors de l'acceptation du budget 1973, les membres du conseil avaient compris dans les revenus cette subvention de \$54,000.

C'est dire jusqu'à quel point on demeure confiant d'aller chercher cette subvention. Lors d'une entrevue téléphonique, le maire Noël a souligné que la rencontre qu'il avait eu avec le ministre Maurice Tessier la semaine dernière lors de sa visite à Sherbrooke pour rendre public le Livre blanc sur les Cantons de l'Est avait porté fruits puisque maintenant il est assuré de rencontrer deux fonctionnaires jeudi

après-midi.

Le ministre Tessier avait d'ailleurs souligné au maire Noël qu'il aurait une rencontre avec le sous-ministre Beaulieu mardi. Cette rencontre est une étape dans la marche du maire Noël pour aller chercher la subvention. Le dernier d'ailleurs fait de fortes pressions depuis trois semaines auprès de ce ministère en particulier et espère bien que dans l'intérêt de la ville de Windsor, on en arrive à des résultats satisfaisants.

Le maire Noël ne cache pas que cette rencontre de jeudi est très importante et même cruciale puisqu'il ne fait aucun doute que ces deux fonctionnaires feront leurs recommandations à leur retour à Québec.

Grand bazar artistique au carnaval de Valcourt

VALCOURT (JL) — Plusieurs nouvelles activités ont été inscrites cette année au carnaval d'hiver de Valcourt qui se déroulera du 9 au 18 février prochain. Mentionnons, par exemple, un bazar artistique, un feu de joie au mont Valcourt, des jeux de société au Boute-en-Train, ciné-jeunesse au Pavillon des loisirs, des courses de lits et barils, etc.

Le bazar artistique vise à créer une activité pour les dames et les enfants. Il se déroulera au Centre culturel de Valcourt, rue J.A. Bombardier, les 13 et 14 février, de 13 heures à 17 heures.

La participation des gens de la région a été demandée afin de créer des objets originaux qui seront vendus lors du bazar. Au-delà d'une centaine d'articles feront partie de ce bazar: articles très jolis et à prix populaires.

De plus, la librairie Authier et Frères et la boulangerie Racine (division des pâtisseries françaises) ouvriront un comptoir de vente durant le bazar.

Les dames pourront gagner des prix en jouant au bingo, à la roue de fortune et à la pêche miraculeuse. Des suçons, ballons et chapeaux seront remis gratuitement aux enfants.

Les responsables de ce bazar artistique invitent donc la population à deux après-midi de plaisir. C'est un rendez-vous tout à fait spécial à ne pas oublier, les 13 et 14 février prochain, au Centre culturel de Valcourt...

Guerre froide entre les défenseurs de la faune et les "braconniers" motoneigistes

WINDSOR (JA) — Le président du Club de chasse et pêche du lac St-François Xavier de Brompton, M. Polydore Jolin, s'en est pris hier aux motoneigistes "écervelés" qui, durant l'hiver, circulent dans les ravages de Chevreuil.

Une guerre froide semble d'ailleurs avoir été déclenchée entre les "préservateurs" et les "persécuteurs" de la faune québécoise. On se souviendra que le Club de chasse et pêche avait pris position contre ces mêmes motoneigistes qui selon lui doivent prendre conscience que, de cette façon ils détruisent le chevreuil en le chassant de son habitat naturel.

Le président souligne, le plus que ces mêmes motoneigistes sont, pour la plupart des "braconniers" qui, non satisfaits d'avoir tiré au hasard l'été par des moyens de toutes sortes, se servent de la motoneige pour détruire le peu de chevreuil qui reste dans notre région.

La direction du Club de Chasse et pêche du lac St-François aimerait que les gens prennent conscience que, de cette façon ils sont certains de détruire complètement ceux qui restent. Ils ne retireraient que davantage s'ils dépensaient la même énergie à protéger les chevreuil tout en respectant

les lois de la chasse et de la pêche. Le Club de chasse et pêche croit que ces personnes réalisent eux-mêmes maintenant les énormes dommages qu'ils ont causés à la faune. Il invite ces gens à se joindre au club pour aider à refaire de notre

région un endroit qui nous rappellera le temps où l'on pouvait compter ces magnifiques bêtes en grand nombre.

Collision entre une auto et un camion

EAST ANGUS (GP) — Un accident de la circulation s'est produit vers midi hier sur la route 27, alors que la voiture conduite par Mme Emile Bernard, d'East Angus, est entrée

en collision avec le camion de Salaison Idéale, de Lac-Mégantic conduit par Michel Therrien.

Il n'y eut aucun blessé et les dommages de la voiture de Mme Bernard sont évalués à quelques \$400 à \$500 de dommages, tandis que le camion n'a subi que des dommages minimes. Le chef André Phaneuf a fait la constatation d'usage.

Elu président du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air Kiwanis de Thetford

THETFORD MINES (MD) — M. Edmond Croteau de Black Lake, a été élu président du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air Kiwanis de Thetford Mines. Il succède à M. Emile Couture décédé en décembre 1972.

Les autres membres du comité civil de l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines sont MM. Florian Drouin et Ernest Grenier, respectivement vice-président et secrétaire.

La présentation du trophée de la base de St-Jean.

Ce trophée est attribué annuellement à l'escadrille qui obtient le plus de points lors de l'inspection annuelle des cadets de l'air de la province de Québec.

Les forces armées canadiennes profiteront de cette occasion pour informer la population sur toutes les carrières qui s'offrent aussi bien pour les garçons que les filles. Les officiers de l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines feront part aux parents du programme de l'année en cours, des clauses de l'assurance-responsabilité, des voyages et de plusieurs autres sujets. Ces informations seront données à l'école St-Marthe.

Trophée

Par ailleurs, l'escadrille 775 des cadets de l'air de Thetford Mines recevra vendredi le 2 février à 20 heures, la visite de l'officier commandant de la base parente. Il viendra faire



M. Edmond Croteau